Université Badji Mokhtar – Annaba – Algérie
Faculté des sciences de la terre
Le Département d'Aménagement
Laboratoire Analyses Urbaines et environnementales.
Laboratoire Ressources Naturelles et Aménagement

Le Laboratoire de Recherche :

« Analyses Urbaines et Environnementales »

Organisent

LE COLLOQUE NATIONAL

PLURIDISCIPLINAIRE

1er appel à communication

ANNABA, le 17 et 18 Novembre 2026.

Le développement territorial Entre dispositif d'investissement et aménagement du territoire



Argumentaire

La dynamique territoriale actuelle du l'Algérie s'inscrit dans un processus de profonde restructuration à différents niveaux. Plutôt que de se limiter à être une simple division administrative de l'espace géographique, le territoire évolue progressivement vers des entités vivantes et dynamiques. La mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire avancée, encore en cours, concerne tous les acteurs impliqués dans la gestion territoriale. L'objectif principal est de diminuer les disparités socio-spatiales tout en préservant les particularités qui définissent l'identité singulière de chaque territoire.

Dans ce cadre, les territoires qui réussissent sont ceux qui favorisent l'innovation et une gouvernance de qualité, où l'entrepreneuriat joue un rôle central en tant que levier permettant de concilier développement économique et durabilité. Le triptyque « Innovation, Entrepreneuriat, Territoire » est ainsi au cœur de multiples dynamiques, reliant le local au régional, puis au national et à l'international. Il est essentiel de comprendre la signification de chacun de ces concepts et la logique globale qu'ils dessinent dans le contexte Algérien.

La nouvelle dynamique d'investissement ne repose plus sur des modèles statiques ou des rentes, mais sur l'innovation, aussi bien dans les processus que dans les produits. Les entreprises innovantes émergent dans un environnement national particulièrement stimulant, où ce ne sont pas les acteurs isolés qui prospèrent, mais plutôt des réseaux industriels favorisant les échanges d'informations, de savoir-faire et de technologies (Porter, 1998).

L'innovation crée un cadre favorable à La naissance de pratiques originales, à l'expression de l'inventivité des protagonistes d'un système, à l'intégration de technologies inédites, ainsi qu'à l'exhortation de modes de financement novateurs, notamment dans un contexte où l'autorité publique est sollicitée pour améliorer ses performances. Ainsi, l'innovation ne se limite plus à un simple moteur de changement social, mais évolue également un levier de renouvèlement institutionnelle, économique, technologique, environnementale et sociétale (DIERCKS et al. 2019). Souvent réduite à une dimension technologique ou technique, l'innovation recouvre en réalité un champ beaucoup plus vaste et diversifié. Elle peut être organisationnelle, managériale ou territoriale, socio-économique, politique ou encore concurrentielle (PORTER, 1993).

La révolution numérique, avec ses données et outils, ouvre de nouvelles perspectives pour vivre, produire et gouverner les territoires. Ces derniers, reconnus en tant que réseaux d'acteurs interconnectés, constituent à la fois des écosystèmes et des espaces privilégiés d'innovation.

L'aménagement du territoire est un levier essentiel pour l'attractivité et la compétitivité d'une région ou d'un pays, et donc pour favoriser l'investissement, qu'il soit national ou étranger. Il permet de créer un environnement propice aux affaires et à l'établissement des entreprises.
Parmi les principaux mécanismes par lesquels l'aménagement du territoire soutient l'investissement on trouve :

- **Amélioration de l'Accessibilité et des Infrastructures**

L'investissement est fortement corrélé à l'aptitude d'un territoire à faciliter le mouvement des biens, des personnes et des informations. Infrastructures de transport de qualité : L'édifice et la

modernisation des réseaux routiers, ferrés, portuaires et aéroportuaires réduisent les coûts logistiques et les délais de livraison, rendant le territoire plus attractif pour les industries et la logistique.
- Réseaux numériques performants : Le déploiement de la fibre optique et des réseaux mobiles à haute performance est devenu un élément décisif pour les entreprises, notamment dans les secteurs des services, de la technologie et de la recherche.
- Services publics et utilités : Un accès fiable et à coût maîtrisé à l'eau, à l'énergie (électricité, gaz) et à une gestion efficace des déchets est fondamental pour l'exploitation des entreprises.

- **Création d'une Offre Foncière et Immobilière Adaptée**

L'aménagement du territoire organise l'espace pour répondre aux besoins spécifiques des investisseurs.

- Zones d'activités thématiques : L'implantation de zones industrielles, de pôles de compétitivité et de zones franches spécialisées (logistique, technologies avancées, agroalimentaire, etc.) facilite la mise à disposition de terrains aménagés et de locaux opérationnels, intégrant des procédures administratives optimisées. Ce dispositif favorise également l'émergence de synergies technico-économiques à travers la concentration d'expertises sectorielles au sein de clusters stratégiques.

- Recyclage foncier (Friches) : La réhabilitation des friches industrielles ou urbaines offre du foncier disponible en zone déjà urbanisée, limitant l'étalement urbain et permettant une implantation rapide.
- Maîtrise et sécurisation du foncier : Une planification rigoureuse de l'utilisation des sols (Plans d'Occupation des Sols) combinée à une sécurisation renforcée des droits de propriété garantit aux investisseurs la stabilité et la durabilité de leurs implantations.

- **Renforcement de l'Attractivité Globale et de la Qualité de Vie**

Un territoire attractif pour les entreprises doit aussi l'être pour leurs employés, notamment les talents qualifiés.

- Environnement de vie de qualité : L'aménagement vise à préserver et améliorer la qualité de vie en renforçant l'offre de logements, en développant les espaces verts, les infrastructures de loisirs ainsi que les services de proximité tels que commerces, établissements scolaires et structures de santé.
- Capital humain et formation : La proximité avec des centres de recherche, des universités et des établissements de formation professionnelle assure un accès à une main-d'œuvre qualifiée et stimule les dynamiques d'innovation.
- Image et identité territoriale : Mettre en valeur le patrimoine, le paysage et l'identité culturelle contribue à créer une image positive et diversifié, attirant à la fois les entreprises et les cadres dirigeants.

- **Simplification et Stabilité Réglementaire**

La planification territoriale apporte une prévisibilité essentielle pour les projets d'investissement.

- Clarté des procédures : Une planification urbaine stable et transparente (documents d'urbanisme) réduit l'incertitude et la durée des démarches administratives pour obtenir les permis de construire et les autorisations d'exploitation.
- Coordination des acteurs : L'aménagement du territoire est souvent le résultat d'une bonne gouvernance et d'une coordination efficace entre les différents niveaux de collectivités et l'État, ce qui est un signe de fiabilité pour les investisseurs.

En somme, l'aménagement du territoire transforme un espace géographique en un écosystème économique performant et lisible, où les entreprises peuvent s'implanter, innover, produire et exporter dans les meilleures conditions.

Tous les territoires peuvent être innovants, mais le défi majeur, notamment pour les pays en développement comme l'Algérie, est d'articuler innovation, entrepreneuriat et territoire pour que le territoire cesse d'être un simple espace vacant et devienne un milieu générateur de ressources uniques et durables. C'est autour de cette problématique essentielle que ce colloque souhaite mobiliser et valoriser les savoirs existants pour préparer l'avenir. Chercheurs, experts, praticiens et décideurs sont invités à réfléchir autours des axes de ce colloque.

Ce cadre d'analyse permettra d'explorer les dynamiques spécifiques qui caractérisent les territoires, en tenant compte des modalités d'investissement, et des projections de développement souhaités. Ainsi, le colloque aspire à favoriser une meilleure compréhension des enjeux économiques contemporains et à enrichir les discussions académiques sur ces thématiques cruciales pour le devenir de l'Algérie.

Objectifs du colloque :

- ✓ Réexaminer la notion de ressources territoriales afin d'intégrer les nouvelles dimensions apparues dans ce domaine et de valoriser les résultats issus des travaux scientifiques ainsi que des expériences variées des acteurs concernés (chercheurs, États, acteurs du développement, collectivités territoriales, etc.).
- ✓ Analyser et comprendre les dynamiques émergentes, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, qui sont essentielles au développement durable des territoires.
- ✓ Recueillir et synthétiser les récentes évolutions relatives aux modes de coopération et aux modalités d'investissement, dans le but de faciliter et renforcer l'acte entrepreneurial.

Principaux thèmes du colloque :

Axe 1 : Entrepreneuriat et territoire

La relation entre entrepreneuriat et territoire repose sur l'idée que l'entrepreneuriat ne se limite pas à la création d'entreprises, mais joue un rôle crucial dans le développement et la transformation durable des territoires.

Axe 2 : Investissements, territoire et développement économique.

Les investissements sont un levier fondamental pour le développement économique des territoires. Ils jouent un rôle déterminant en catalysant l'attractivité, la compétitivité et la durabilité des territoires

Axe 3 : Attractivité et compétitivité territoriale.

L'attractivité territoriale désigne la capacité d'un territoire à attirer et retenir des populations, des entreprises, des talents, et des investissements. Elle se base sur des dimensions telles que l'accueil, l'intégration, la qualité de vie, l'offre de services, et la valorisation de l'identité locale (l'ADN territorial).

Axe 4 : Aménagement du territoire et investissement.

Les moyens d'aménagement du territoire se divisent en moyens politiques (plans sectoriels et régionales) et moyens techniques, comprenant des interventions directes (réglementation, incitations fiscales, création d'unités de production par l'Etat) et indirectes (investissements dans équipements collectifs et infrastructures). Ces politiques visent à équilibrer les territoires pour éviter la concentration excessive dans certaines zones et renforcer le pouvoir d'attraction des zones moins développées.

Axe 5 : Les enjeux territoriaux et développement.

Cet axe vise à promouvoir des regards nouveaux sur l'aménagement du territoire la qualité de vie et le cadre de vie aussi bien en milieu urbain qu'en périphérie urbaine voire l'arrière-pays.

Axe 6 : Stratégie financière et développement durable

Quelle stratégie financière pour un développement durable des territoires algériens. Le territoire sous le prisme du développement durable «Données territoriales et économie verte».

Note : La liste des ateliers n'est pas clôturée. Toute proposition de communication se prêtant aux thématiques du colloque sera examinée par le comité scientifique.

Valorisation :

A l'issue du colloque et après sélection du comité scientifique, un certain nombre de communications seront susceptibles d'être proposées pour publication.

Les langues de publication seront **l'arabe**, **le français** et **l'anglais**.

Président d'honneur :

Pr émérite **Mohamed MANAA**, Recteur de l'université d'Annaba/Algérie.
Pr **Abdelaziz LARABA**, Doyen de la Faculté des Sciences de la terre. Annaba/Algérie.

Comité d'Organisation :

Président : Mr Saif Eddine DERRADJI — Université d'Annaba

- Pr Djamel TELAIDJIA — Université d'Annaba
- Dr Rabah ZENNIR — Université d'Annaba
- Mme Amina MELLAKH — Université d'Annaba
- Dr.Hamza MEJAHED — Université d'Annaba
- Dr Sid Ahmed Sofiane — Université d'Annaba
- Dr Adel Makhlouf KHOUAS — ENST Alger
- Mme Nassira NAOUI — Université d'Annaba.
- Dr Ouahiba MEDDEB — Université d'Annaba.
- Mme Habiba SEHAB — Université d'Annaba.
- Mr Hani TOURGHI. — Université d'Annaba.
- Mme Karima CHABBI — Université d'Annaba.

Président du comité Scientifique : Pr Djamel TELAIDJIA

Comité Scientifique :

- Pr. Djamel TELAIDJIA. — Université d'Annaba.
- Pr Khaled BRAHAMIA — Université d'Annaba.
- Pr. Chaâbane BIA. — Université de Tizi ouzou.
- Pr. MAZOUZ Said — Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr. Saleh BOUCHEMAL. — Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr Hadj Mohammed MAACHOU — Université d'Oran 02.
- Pr. Abdelhak ACIDI — Université d'Annaba.
- Pr. Ahmed BOUSMAHA. — Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr. Tarik GHODBANI — Université d'Oran 02.
- Pr Ali REDJEM — Université de M'Sila.
- Pr Aissa BOULEKAIBET — Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr Tarek MEDJADJ — Université de M'Sila.
- Dr. Hayet MEBIROUK — Université de Constantine.
- Dr Hayette NEMOUCHI — CRASC ORAN.
- Dr Said CHOUAI — Université d'Oum El Bouaghi.
- Dr Aissa BOULKAIBET — Université d'Oum El Bouaghi.
- Dr Abdelrezak DJAKDJAK — Université d'Oum El Bouaghi.
- Dr Hocine BOULMAIZ — Université de Tebessa.
- Dr Habibi YAHYAOUI — Université de Batna.
- Dr Rabah ZENNIR — Université d'Annaba.
- Dr Amine BENZERARA — Université d'Annaba.

- Dr Ahmed Sofiane SID — Université d'Annaba.
- Dr Mohamed Lamine HARKET — Université d'Annaba.
- Dr Boubaker KHELLAF — Université de Sétif
- Dr Adel Makhlouf KHOUAS — Ecole National Supérieure du Tourisme
- Dr Ammar AZZOUZI — Université de Chlef /Algérie
- Dr Rym Amina SAOULI — Université d'Annaba.
- Dr Samia AFFOUN — Université d'Annaba.
- Dr Amina CHOUAHDA — Université de Guelma.
- Dr Siham AGAGUENIA — Université d'Oum El Bouaghi
- Dr Nadjla GHOURABI — Université d'Oum El Bouaghi
- Dr YAGOUNI-BOUZAR Hayet — FSTGAT-USTHB
- Dr BENGUEDAH Wassila — FSTGAT-USTHB

Contacts :

Laboratoire d'analyses urbaines et environnementales

dev.territorial.annaba.2026@gmail.com

http://laue.univ-annaba.dz/

00213775935984

Calendrier indicatif et dates importantes

Février 2026	Publication de l'appel à communications
30 avril 2026	Date limite d'envoi des propositions de communication (résumé une page maximum).
30 Juin 2026	Envoi des notifications d'acceptation aux auteurs
17 et 18 Novembre 2026	Tenue du Colloque (Lieu Annaba-Algérie).
18 Novembre 2026 (atelier en parallèle du colloque)	Workshop GIS DAY ALGERIA 2026

Propositions de communications et organisation du colloque

Les personnes désirant présenter une communication sont priées d'envoyer leurs propositions via le lien suivant : (https://forms.gle/jNJHrPh7Nbax287G9) au plus tard le **30 avril 2026**

Un résumé d'une page au maximum, en arabe, français ou anglais.

Le résumé doit être accompagné d'un titre, cinq mots-clés et des références bibliographiques, ainsi que la fiche de participation ci-jointe.

Les langues du colloque sont : l'arabe, le Français et l'anglais.

Download / حمل / Téléchargement (استمارة المشاركة / **PARTICIPATION FORM / FICHE DE PARTICIPATION)**

https://drive.google.com/file/d/1vXnonO3VTLKzhM2t4O5U94eKUL1V78UF/view?usp=sharing

COLLOQUE NATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

Le développement territorial Entre dispositif d'investissement et aménagement du territoire

1er appel à communication

Annaba, le 17, 18 Novembre 2026.

FICHE DE PARTICIPATION

Nom : ..... **Prénom** : .....

Téléphone : ..... **E-mail :** .....

Grade et fonction : .....

Institution de rattachement :

.....

.....

Adresse postale :

.....

.....

Titre de la communication :

.....

.....

Thème choisi :.....

Type de communication :

☐ ORALE

☐ POSTER.